

Information - Chemin de la Gare



Les travaux sur le Ch. de la Gare débutent le

16 août 2016

pour se terminer au printemps 2017.

Durant cette période, la circulation sur le Ch. de la Gare se fera en sens unique descendant pour tous les véhicules. Les conditions de circulation seront néanmoins difficiles. La priorité sera accordée aux piétons.

Du lundi au vendredi, de 6h45 à 12h00 et de 13h00 à 17h15, il est conseillé aux automobilistes se rendant à la gare d'emprunter la route de la Charrière ou la route du Puits.

Durant certaines périodes, le Ch. de la Gare sera interdit à la circulation. Une signalisation à respecter indiquera les voies à emprunter.

Enfin, nous recommandons à chacun une grande prudence et bienveillance à l'égard des autres usagers de la route.

Des nuisances sonores sont également à envisager. Tout d'abord du 17 au 19 août, lors du défrichage de la haie et du talus CFF bordant la route. Ensuite, lors des travaux de nuit pour la construction d'une palissade de protection le long des voies CFF. Ces travaux auront lieu du 21 août au 9 septembre durant les nuits du dimanche soir au vendredi matin de 20h00 à 6h00 environ.

Sur le site

www.neyruz.ch

vous trouverez des informations actualisées qui vous permettront de vous tenir informés afin d'anticiper les désagréments. L'alerte sms sera également active.

N'oubliez pas de vous abonner aux sms.

Votre Conseil communal vous remercie de votre compréhension pour ces désagréments qu'il s'efforcera de minimiser.